



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction Départementale des Territoires.

OCTOBRE 2011

Service aménagement durable, urbanisme, risques  
Unité prévention des risques

## Plan de Prévention des Risques Miniers

Commune de Longlaville

### Zonage PPRM

Plan annexé à l'arrêté préfectoral du 24 JAN. 2012  
approuvant le PPRM

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général,  
le Préfet

Jean-François RAFFY

échelle : 1/5 000<sup>e</sup>

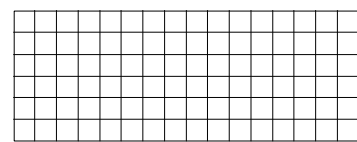
Fond :  
BD Parcellaire@IGN - 2007  
Source :  
DREAL 08/2010

#### Conditions d'utilisation.

- \* Cette carte fait partie d'un P.P.R. (loi n°95-101 du 02/02/1995).
- \* Elle prend en compte les risques connus à la date d'approbation du PPR

\* Le fond cadastral sur lequel elle est dessinée fait l'objet d'un droit réservé.  
Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'administration.

### Légende :



R1

